

modèle
meuble chauffant séchoir
série
2010#01

Art. 8230

Art. 6705

modèle	meuble chauffant séchoir	série	2010#01
---------------	---------------------------------	--------------	----------------

1. INTRODUCTION

Le manuel a pour but de fournir des indications concernant :

- l'utilisation du meuble chauffant et du séchoir ;
- les caractéristiques techniques ;
- les instructions pour la manutention, l'installation et le montage ;
- les informations pour le personnel préposé à l'utilisation ;
- les opérations d'entretien ;
- la résolution de problèmes éventuels.

Le manuel fait partie intégrante du meuble chauffant et du séchoir, il doit donc être soigneusement conservé pour être consulté durant toute la vie utile de l'appareil.

Le fabricant décline toute responsabilité dans les cas suivants :

- usage impropre du meuble chauffant – séchoir ;
- installation non correcte ou non effectuée selon les procédures décrites dans ce manuel ;
- défauts de l'alimentation électrique ;
- graves carences au niveau de l'entretien ;
- modifications ou interventions non autorisées ;
- utilisation de pièces de rechange non d'origine ou non spécifiques au modèle ;
- non-observation partielle ou totale des instructions.

Les appareils électriques peuvent être dangereux pour la santé. Les normes et les lois en vigueur doivent être respectées pendant l'installation et l'utilisation de ces appareils.

2. IDENTIFICATION – MARQUAGE

Pour une consultation correcte de ce manuel, il faut identifier le modèle en votre possession grâce aux indications reportées sur la plaquette.

				
Model : (1)		Serial Number : (3)		
Code : (2)		Date : (4)		
VAC : (5)	Hz : (6)	Kw : (7)	bar Max :	

- 1 – Modèle
- 2 – Code
- 3 – N° de série
- 4 – Date de fabrication
- 5 – Alimentation
- 6 – Fréquence de réseau
- 7 – Puissance maximale absorbée

Figure 1 – Exemple de plaquette d'identification

modèle

meuble chauffant séchoir

série

2010#01

3. IDENTIFICATION – DÉFINITION DU PRODUIT

A) Le meuble chauffant (art. 6705) comprend deux tablettes pouvant supporter au maximum 72 pots de miel de 1 kg ou deux seaux de 25 kg.

B) En plus de ces deux tablettes, le séchoir (art. 8230) comprend 10 plateaux-tiroirs pour contenir le pollen.

4. UTILISATION DU MEUBLE CHAUFFANT

Les meubles chauffants sont conçus pour contenir et chauffer des objets. Toute autre utilisation est impropre et donc dangereuse.

**Ne pas dépasser la température de 40-45° C environ (qui correspond environ à la position 2 du bouton).
LA TEMPÉRATURE MAXIMUM EST 90° C.**

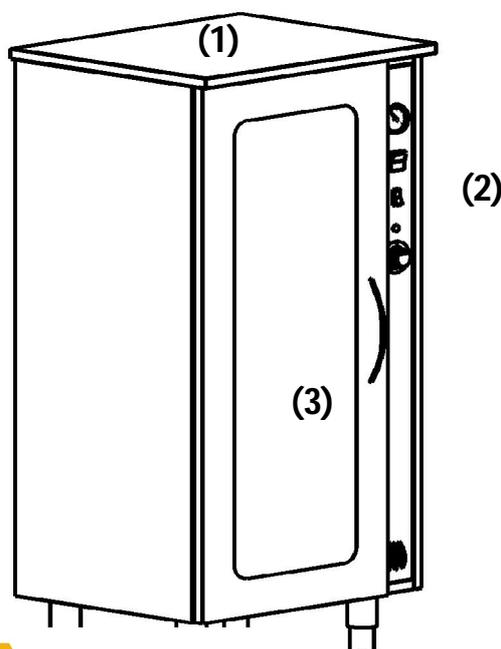
5. DESCRIPTION TECHNIQUE

Les meubles chauffants  sont construits en acier ; tous les autres matériaux utilisés pour la construction sont garantis pour l'utilisation alimentaire.

Fonctionnement

(Le réchauffage du compartiment interne) Les compartiments internes sont chauffés grâce à une résistance électrique thermostatée, réglable depuis l'extérieur. Un ventilateur garantit la circulation correcte de l'air chaud à l'intérieur du meuble chauffant, à travers des conduits spécialement mis au point pour garantir une température uniforme dans tout le meuble chauffant.

6. IDENTIFICATION DES PARTIES

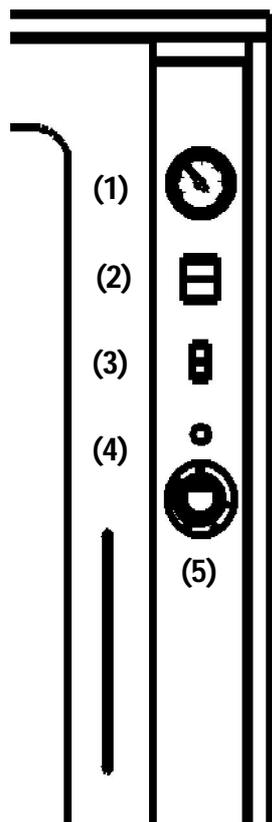


- 1 - Couvercle amovible (s'il est utilisé en version « séchoir »)
- 2 - Panneau de commande
- 3 - Compartiments chauffés

Figure 2 – Meuble chauffant

7. PANNEAU DE COMMANDE

Description



Les dispositifs présents sur le panneau de commande (fig. 3) sont les suivants :

1 - **Thermomètre analogique.**

2 - **Interrupteur bipolaire vert.**

L'actionnement de l'interrupteur (position « » signalée par le voyant lumineux vert qu'il contient) permet d'alimenter le thermostat qui régule le fonctionnement du chauffage du compartiment.

Le ventilateur fonctionne tant que l'interrupteur est sur cette position.

3 - **Interrupteur bipolaire rouge.**

L'actionnement de l'interrupteur (signalé par le voyant lumineux qu'il contient) permet d'alimenter la seconde résistance (amplification de puissance de 500 W) qui fonctionne toujours sous le contrôle du thermostat.

4 - **Voyant lumineux vert de chauffage du compartiment.**

Le voyant lumineux est allumé quand la résistance électrique pour le chauffage du compartiment est sous tension.

5 - **Thermostat chauffage du compartiment.**

Pour régler la température à l'intérieur du compartiment, modifier la position du bouton du thermostat.

Figure 3 – Panneau de commande HTAC

8. MISE EN PLACE

Après avoir retiré l'appareil de l'emballage et après l'avoir mis en place sur un sol solide, plat et stable, il faut retirer lentement le film de protection en plastique blanc. Le meuble chauffant doit être ensuite mis à niveau avec précision, en réglant les pieds, à l'aide d'un niveau à bulle. La hauteur des pieds se règle par rotation. Le meuble chauffant doit être positionné de manière à éviter l'obstruction des fentes de refroidissement situées sur la partie avant et au-dessous du côté où se trouve le panneau de commande.

Après avoir extrait l'appareil de l'emballage et l'avoir positionné sur un sol solide, plat et stable, retirer lentement le film de protection en plastique blanc.

Le meuble doit ensuite être mis à niveau avec précision, en réglant les pieds, à l'aide d'un niveau à bulle. La hauteur des pieds se règle par rotation.

L'appareil doit être positionné de manière à éviter l'obstruction des fentes de refroidissement situées sur la partie avant, sous le panneau de commande.

9. MISE EN MARCHÉ

Tous les modèles de la ligne HTAC sont prévus pour le fonctionnement avec une alimentation de 230 V CA - 50/60 Hz.

Les meubles chauffants décrits dans le manuel sont déjà équipés d'une prise pour le branchement au réseau électrique.

Vérifier au préalable que :

- la tension du réseau correspond à la tension reportée sur la plaquette de l'appareil (fig. 1) ; pour garantir un fonctionnement normal, il faut que la tension d'alimentation soit égale à $\pm 6\%$ de la valeur nominale ;
- l'installation électrique à laquelle est branché le meuble chauffant doit être adéquatement dimensionnée en fonction de la puissance électrique nominale à installer ;
- l'installation électrique à laquelle est branché le meuble chauffant doit être réalisée selon les normes en vigueur.

Tous les modèles décrits dans ce manuel sont pourvus d'une borne équipotentielle conçue pour permettre de connecter entre eux plusieurs meubles chauffants d'une batterie à l'aide d'un câble ordinaire de mise à la masse (fig. 4).

La boîte à bornes est située sur la partie arrière du meuble chauffant, comme la borne équipotentielle.

ATTENTION !!!! Le fabricant décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par l'absence ou l'inefficacité du système de mise à la masse ou pour des dommages causés par une installation erronée, une manipulation non autorisée, un entretien effectué non correctement et une incapacité à utiliser l'appareil.

10. MODE D'EMPLOI – Meuble chauffant (art. 6705)

Placer les deux tablettes, une en bas et une au centre du meuble chauffant, positionner les pots dans le meuble chauffant de sorte que la plupart d'entre eux soit en contact avec l'air. Pour ce faire, éviter les colonnes de pots trop serrées.

Il est également possible de positionner à l'intérieur deux seaux de 25 kg.

Allumer l'interrupteur placé en haut sur le panneau de commande (fig. 3).

Pour régler la température de fonctionnement, agir sur le bouton du thermostat ; le voyant vert s'allume quand la résistance électrique est en service.

Le ventilateur est commandé directement par l'interrupteur et est donc en service tant que ce dernier est positionné sur « I ».

Ne pas dépasser la température de 40 – 45 °C environ (qui correspond à la position 2 du bouton).

Attention : il est conseillé de mettre l'appareil neuf en marche, vide, pendant quelques heures, de sorte que les éventuelles mauvaises odeurs ne puissent pas, lors de la première utilisation, contaminer le contenu.

11. MODE D'EMPLOI – Séchoir (art. 8230)

Le séchoir à pollen contient 10 plateaux extractibles, avec cadre et tôle perforée en inox.

Ces plateaux présentent un passage d'air d'un côté pour favoriser la circulation forcée de l'air chaud entre les différents plateaux, de bas en haut, jusqu'à l'évacuation à travers le panneau supérieur.

Les plateaux contenant le pollen doivent être positionnés dans les glissières, en veillant à avoir alternativement un passage d'air vers le panneau arrière et un sur le devant, afin d'obliger l'air à monter en zigzaguant et en passant sur tous les plateaux de la même manière.

Étaler le pollen uniformément sur les 10 plateaux puis positionner ces derniers dans les glissières.

Allumer l'interrupteur placé en haut sur le panneau de commande (fig. 3).

Pour régler la température, agir sur le bouton du thermostat ; le voyant vert s'allume quand la résistance électrique est en service.

Le ventilateur est commandé directement par l'interrupteur et est donc en service tant que ce dernier est positionné sur « I ».

Ne pas dépasser la température de 40 - 45 °C environ (qui correspond à la position 2 du bouton).

Attention : il est conseillé de mettre l'appareil neuf en marche, vide, pendant quelques heures, de sorte que les éventuelles mauvaises odeurs ne puissent pas, lors de la première utilisation, contaminer le contenu.

12. INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN

Avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien, toujours débrancher l'alimentation électrique. Pour l'entretien des parties des appareils construites en acier inoxydable, suivre les instructions suivantes :

- nettoyer soigneusement les surfaces en utilisant un chiffon humide ; il est possible d'utiliser de l'eau et du savon ou des nettoyeurs ordinaires à condition qu'ils ne contiennent pas de substances abrasives, substances colorées (?) ou du chlore ;
- frotter uniquement dans le sens du satinage ;
- rincer ensuite avec de l'eau pure et essuyer soigneusement.

Le nettoyage est important pour maintenir les caractéristiques de l'appareil intactes.

Attention : lors du nettoyage des appareils, ne jamais utiliser de jets d'eau directs pour ne pas provoquer d'infiltrations et de dommages dans les parties internes de l'appareil ; utiliser uniquement un chiffon humide.

Pour ce qui concerne la partie électrique du meuble chauffant, il faut vérifier régulièrement l'intégrité du câble électrique d'alimentation. S'il présente des signes d'usure, le remplacer et soumettre l'appareil régulièrement à un contrôle général (au moins une fois par an).

13. RÉOLUTION DE PROBLÈMES ÉVENTUELS

Certains problèmes de fonctionnement qui peuvent se produire durant l'utilisation des meubles chauffants sont décrits ci-dessous.

PROBLÈMES	CAUSES POSSIBLES	REMÈDES
Le meuble chauffant ne chauffe pas.		Vérifier que l'appareil est correctement branché sur la prise.
		Vérifier que l'interrupteur est en position «I».
		Vérifier que la ligne d'alimentation fournit la tension à la prise utilisée.
Le chauffage des compartiments est trop élevé.	Résistances en panne	Débrancher l'appareil immédiatement et s'adresser à un technicien spécialisé.
	Thermostat en panne	Débrancher l'appareil immédiatement et s'adresser à un technicien spécialisé.
Le chauffage des compartiments est insuffisant.	Sonde du thermostat sale	Nettoyer la sonde du thermostat.
	Ventilateur en panne	Débrancher l'appareil immédiatement et s'adresser à un technicien spécialisé.
	Grilles de ventilation obstruées	Nettoyer soigneusement les grilles
	Résistance en panne	Débrancher l'appareil immédiatement et s'adresser à un technicien spécialisé.
Le ventilateur ne tourne pas.	Ventilateur en panne	Débrancher l'appareil immédiatement et s'adresser à un technicien spécialisé.
	Ventilateur bloqué	Retirer d'éventuels obstacles qui pourraient empêcher le fonctionnement correct du ventilateur.

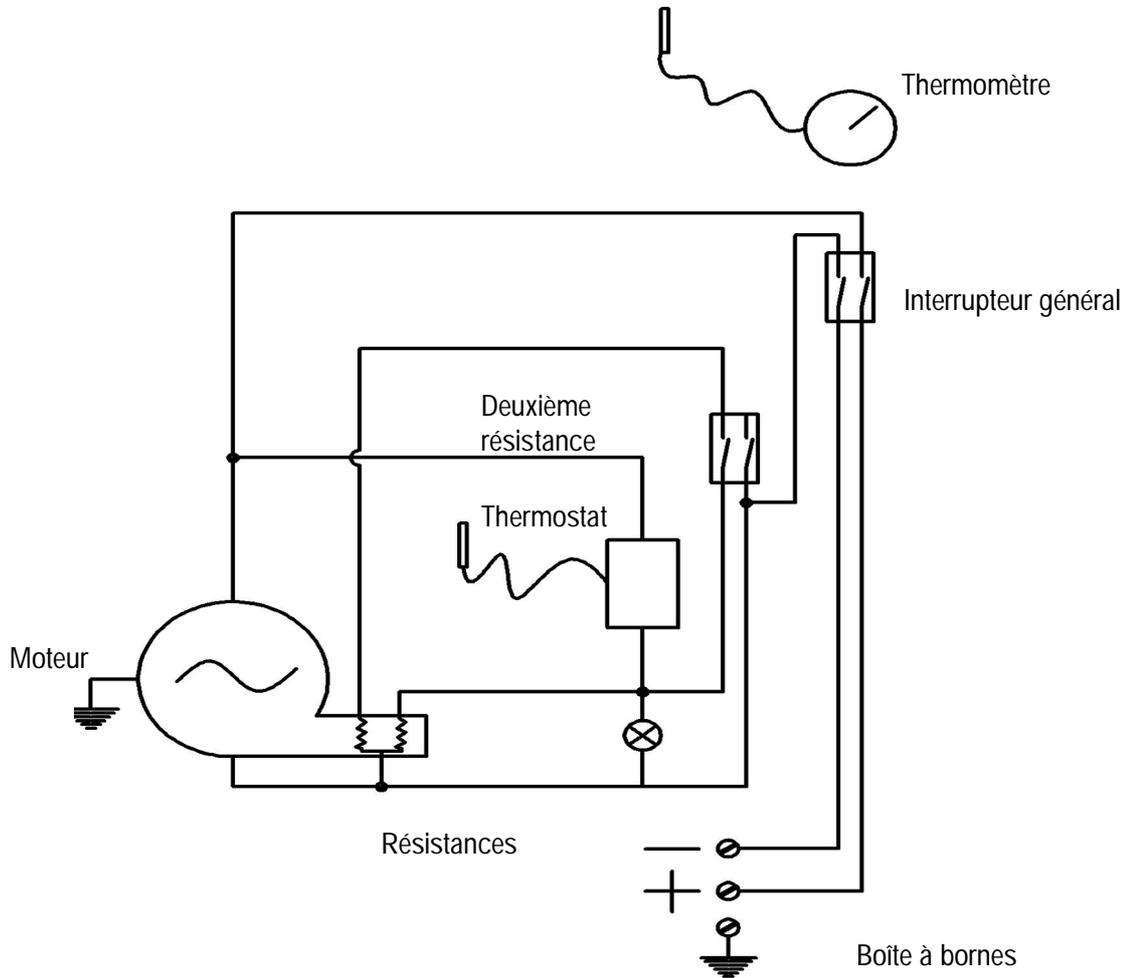
14. SCHÉMA ÉLECTRIQUE HTAC


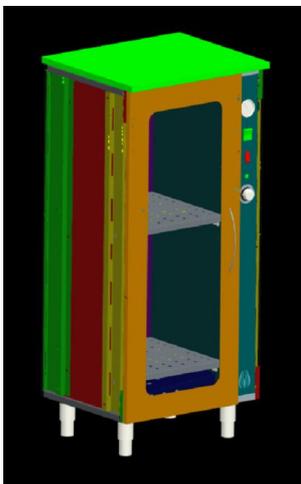
Figure 8 – Schéma électrique

15. PIÈCES DE RECHANGE

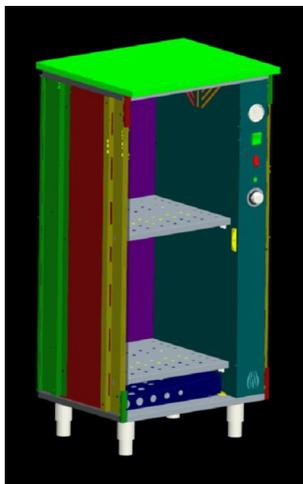
Pour obtenir des pièces de rechange ou des composants électriques, contacter LEGA S.r.l. et fournir les données d'identification de l'appareil reportées sur la plaquette (Fig. 1), ou les données des composants :

VERRE TREMPÉ ÉPAISSEUR 6 MM :	4D3830000
MOTEUR FFR 180/20-1RSN HT BBBLV :	4D3890000
PIEDS EN PLASTIQUE :	4D3920000
RÉSISTANCE 500 + 500W REMISE EN MARCHÉ AUT. 90°:	4D3930000
SUPPORTS PLATEAU INOX :	843014001
CHARNIÈRES PORTE BATTANTE :	847005013
POIGNÉE INOX :	850007100
AMPOULE TÉMOIN 220V VERT FLV:	857002000
INTERRUPTEUR BIPOLAIRE LUMINEUX ROUGE AVEC CAPUCHON :	857006030
INTERRUPTEUR BIPOLAIRE LUMINEUX VERT AVEC CAPUCHON :	857006050
THERMOSTAT TR86 :	857007020
BAGUE THERMOSTAT:	857008000
BOITIER À BORNES 220 V :	857009110
THERMOMÈTRE :	857027000
POIGNÉE NOIRE :	858000000

Pour démonter le groupe chauffant du meuble, il faut suivre attentivement les instructions suivantes :



Démonter la porte.



Retirer les plateaux.



Démonter le canal inférieur.

modèle

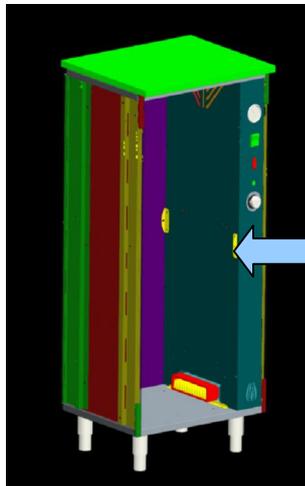
meuble chauffant séchoir

série

2010#01



Desserrer l'arrêt arrière.



Tirer vers l'extérieur le panneau de commande en utilisant la poignée.



16. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE - LIGNE HTAC**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ****DÉCLARATION OF CONFORMITY**

Conformément à la Directive Basse Tension **2006/95/CEE** intégrée par le marquage CE selon la Directive 93/68 CEE., avec la Directive **2004/108 CEE** (Compatibilité électromagnétique), avec la directive **98/37 CEE** (machines)
According to the Low Voltage Directive 2006/95/EEC amended by the CE-marking Directive 93/68/EEC., the EMC Directive 2004/108/EEC, the Safety of machinery 98/37/EEC

Type d'appareil - *Type of equipment* :Marque commerciale - *Trademark* :Modèle - *Type designation* :Fabricant - *Manufacture* :Adresse - *Address* :Téléphone - *Telephone* :Fax - *Telefax* :

ETS ICKOWICZ
Rue A. Daudet - BP 70
84502 BOLLENE CEDEX
Tél. 04 90 40 49 71 - Fax 04 90 30 46 77
Email : miel@ickowicz.com
SIRET 32928701500021 - TVA FR 59329287015

Les normes harmonisées ou les caractéristiques techniques (désignations) qui ont été appliquées selon les normes en matière de sécurité en vigueur dans la CEE sont :

The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied :

Normes ou autres documents normatifs
Standards or other normative documents

Rapport d'essai de réception-Fiches techniques
Test report-Technical file

Informations supplémentaires
Additional information

Le fabricant et/ou représentant autorisé de la société à l'intérieur de la CEE, déclare sous sa propre responsabilité que les appareils sont conformes aux exigences essentielles prévues par les Directives susmentionnées.

As the manufacturer's authorised representative established within EEC, we declare under our sole responsibility that the equipment follows the provisions of the Directives stated above.

Date et lieu d'émission
Date and place of issue

.....

Nom et signature de la personne autorisée
Name and signature of authorised person

.....

(Position dans l'entreprise-*Clarification position*)

17. INDEX

1. INTRODUCTION	page 2
2. IDENTIFICATION - MARQUAGE	page 2
3. IDENTIFICATION – DÉFINITION DU PRODUIT	page 3
4. UTILISATION DU MEUBLE CHAUFFANT	page 3
5. DESCRIPTION TECHNIQUE	page 3
6. IDENTIFICATION DES PARTIES	page 3
7. PANNEAU DE COMMANDE	page 4
8. MISE EN PLACE	page 5
9. MISE EN MARCHÉ	page 5
10. MODE D'EMPLOI – Meuble chauffant (art. 6705)	page 6
11. MODE D'EMPLOI – Séchoir (art. 8230)	page 6
12. INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN	page 7
13. RÉOLUTION DE PROBLÈMES ÉVENTUELS	page 8
14. SCHÉMA ÉLECTRIQUE HTAC	page 9
15. PIÈCES DE RECHANGE	page 10
16. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE - LIGNE HTAC	page 12
17. INDEX	page 13